



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Environnement



Italcementi Group s'emploie à prévenir, limiter, atténuer et infléchir les impacts de toutes ses activités sur l'environnement. Il promeut également le développement de produits innovants respectueux de l'environnement, la construction durable et le transfert de technologies et de systèmes de gestion éco-efficients dans tous les pays où il est implanté.

Le Groupe soutient et encourage fortement toutes les actions nécessaires pour développer et adopter des systèmes de gestion reconnus ainsi que les engagements volontaires visant à prévenir les risques et à poursuivre l'amélioration continue, dans le respect des lois et des règlements en matière d'environnement.

Italcementi Group

- 1 S'engage pour une utilisation responsable des ressources naturelles, en réduisant les consommations de combustibles fossiles et de matériaux de carrière.
- 2 Soutient des projets visant à réduire la consommation d'eau et à en préserver la qualité.
- 3 Relève activement les défis du changement climatique en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre, en donnant la priorité à des sources d'énergie renouvelable et à l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources.
- 4 Veille à ce que tous ses sites et équipements soient conçus, exploités et entretenus de façon à limiter les risques pour l'environnement, notamment en adoptant les meilleures techniques disponibles lors de la construction de nouvelles installations ou de leur modernisation ou remplacement, et en intégrant les aspects environnementaux dans l'évaluation des risques des projets.
- 5 Interdit l'utilisation de matériaux comportant des risques sanitaires majeurs et encourage l'élimination progressive de ceux encore utilisés.
- 6 Développe et applique des standards environnementaux pour évaluer et contrôler les émissions atmosphériques et définir les objectifs de réduction.
- 7 Limite la production de déchets, dangereux ou non, privilégie dès que possible leur valorisation et leur recyclage ainsi que leur élimination dans des conditions de sécurité maximale.
- 8 Développe des programmes de réaménagement continu de ses carrières en exploitation, dans le respect de la biodiversité existante et, où cela est possible, de la préservation des espèces menacées, conformément aux attentes des parties prenantes.
- 9 Réalise régulièrement des audits environnementaux de tous ses sites.
- 10 Veille à la transparence vis-à-vis des parties prenantes, au niveau de chaque site et du Groupe, en publiant chaque année, conformément aux exigences du GRI (*Global Reporting Initiative*), un Rapport de Développement Durable soumis au contrôle d'un organisme extérieur.

Carlo Pesenti
CEO Italcementi Group



Italcementi Group

A world class local business